TUTO

Aide au logement 2025

Pour les étudiants qui louent un logement du secteur locatif privé



- · Vous êtes étudiant.
- · Vous vivez dans un appartement, un logement meublé, une chambre.
- · Vous payez un loyer.

Vous pouvez bénéficier d'une allocation logement



Rendez-vous sur le site caf.fr pour saisir votre demande d'allocation logement en ligne.



Vous devez d'abord ouvrir un compte bancaire en France. N'oubliez pas de vous munir de :



Un justificatif de votre identité et de votre état civil (carte nationale d'identité ou passeport et acte de naissance).



Coordonnées du compte bancaire (RIB).



Si vous êtes citoyen de l'Union européenne : certificat de scolarité, copie de votre carte européenne d'assurance maladie.



Montant de vos ressources.



Si vous êtes étudiant d'un pays hors Union européenne : copie de votre titre de séjour en cours de validité.



Votre contrat de location ou votre bail.



Les éventuelles pièces justificatives à fournir seront listées sur la dernière page de ce formulaire de demande en ligne. Vous pouvez envoyer vos pièces justificatives par courriel dans l'espace « **Mon compte** » du site **caf.fr**, ou via l'application smartphone Caf-Mon compte. Avant de commencer votre demande en ligne, vous pouvez estimer le montant de votre allocation logement dans la rubrique « **Les services en ligne : estimer vos droits** ».



Vous ne devez pas avoir de lien de parenté avec votre bailleur (père, mère, grands-parents, etc.), y compris via une société. Le contrat de location doit être à votre nom.

Vous devez demander votre allocation de logement dès que vous entrez dans le logement.

Le droit à l'allocation de logement sera actif le mois suivant votre emménagement. Par exemple, si vous emménagez en septembre et que vous enregistrez immédiatement votre demande, vous commencerez à percevoir l'allocation de logement à partir d'octobre. Votre premier versement d'allocation de logement sera effectué entre le 5 et le 10 novembre.



SeptembreDate d'entrée
dans le logement.

Octobre

Date de début du droit à l'allocation logement de la Caf.

Novembre

Allocation logement d'octobre versée entre le 5 et le 10 novembre.





Bonjour, comment la Caf peut vous aider?

Quelle que soit votre situation nous pouvons vous aider



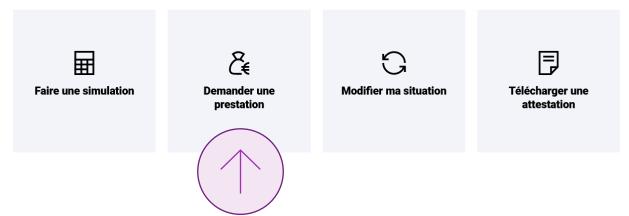








Que souhaitez-vous faire aujourd'hui?





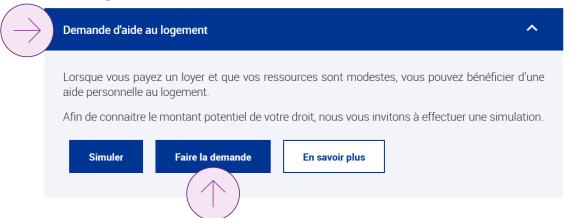


Accueil > Aides et démarches > Mes démarches > Faire une demande de prestation

Faites une demande de prestation en ligne



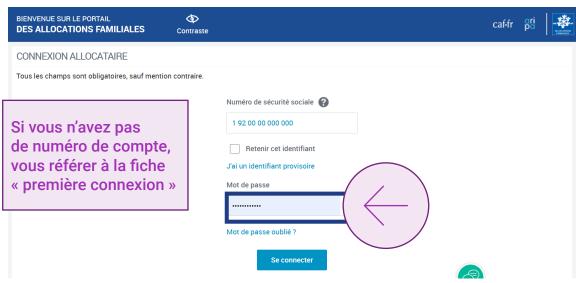
Aide au logement



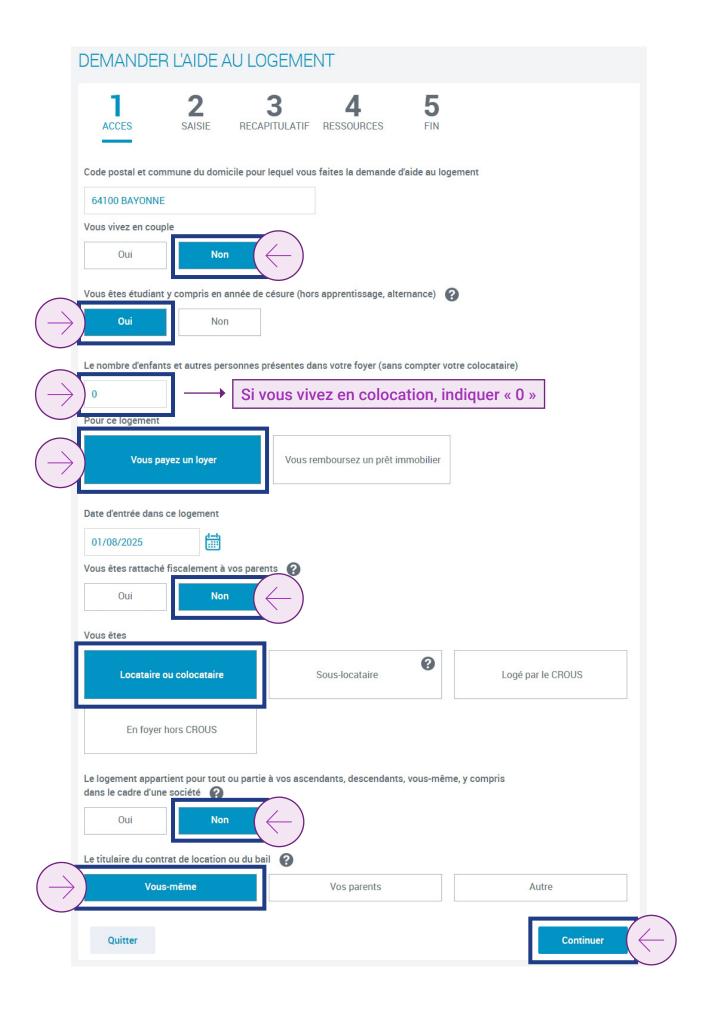












ACCES

RECAPITULATIF RESSOURCES

Récapitulatif des conditions d'accès à l'aide au logement

Pour valider vos informations et créer votre compte de sauvegarde, cliquer sur « Continuer » Pour modifier votre saisie, cliquer sur le 📝

Pour abandonner, cliquer sur « Quitter »

⚠ En cliquant sur le bouton "Continuer" vous ne pourrez plus modifier les informations ci-dessous

Conditions d'accès à l'aide au logement



Votre logement

Votre logement est situé à BAYONNE (64100)

Vous êtes entré dans ce logement le 1 août 2025

Vous n'êtes pas rattaché fiscalement à vos parents

Vous êtes en location

Le logement n'appartient ni à vos ascendants, ni à vos descendants, ni à vous-même

Vous êtes titulaire du bail

Situation Professionnelle

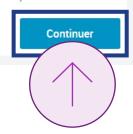
Vous êtes étudiant y compris en année de césure (hors apprentissage, alternance)

Situation familiale

Vous n'êtes pas en couple

Vous n'avez pas d'enfants et autres personnes présentes dans votre foyer (sans compter votre colocataire)

Quitter



ACCES

2 SAISIE 3 RECAPITULATIF

4 RESSOURCES 5



Cette demande vous prendra environ 20 minutes



Pour calculer votre droit, nous avons récupéré vos ressources nettes imposables auprès des Impôts, de votre employeur et des organismes sociaux mais la CAF ne peut pas récupérer automatiquement certaines ressources que vous devez déclarer.

Avant de commencer, vous avez besoin des éléments suivants :

- · Contrat de location (ou bail);
- Numéro SIRET si votre bailleur est une agence immobilière, un organisme social, une société, une régie;
- En l'absence de numéro de sécurité sociale vos derniers revenus sur une période d'un an;
- Montant de la pension alimentaire versée ou reçue, frais réels / professionnels déclarés l'année précédente;
- · Pour les travailleurs indépendants vos deux derniers avis d'impositions;
- En cas de patrimoine supérieur à 30 000 euros vos relevés de comptes, l'avis d'imposition, taxe d'habitation, taxes foncières;
- · Relevé d'identité bancaire ou postal.



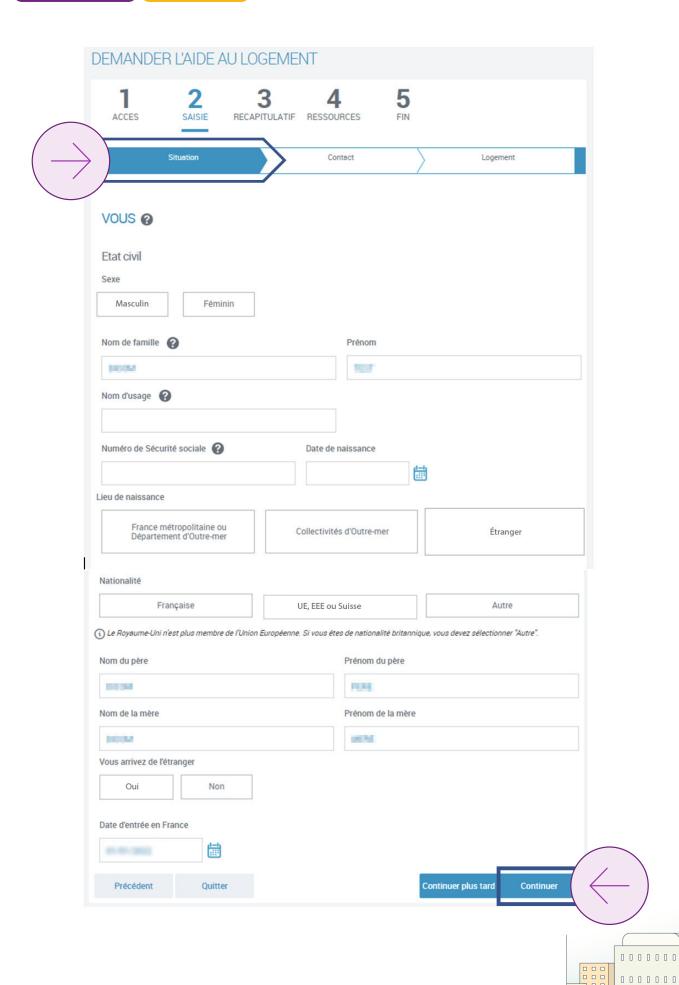
En fin de démarche, vous aurez

- · le récapitulatif des informations saisies ;
- si besoin, la liste des pièces justificatives à fournir plus tard.

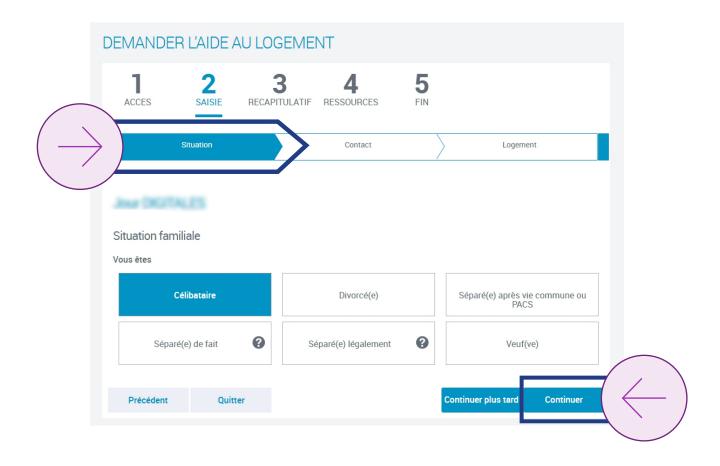
Quitter

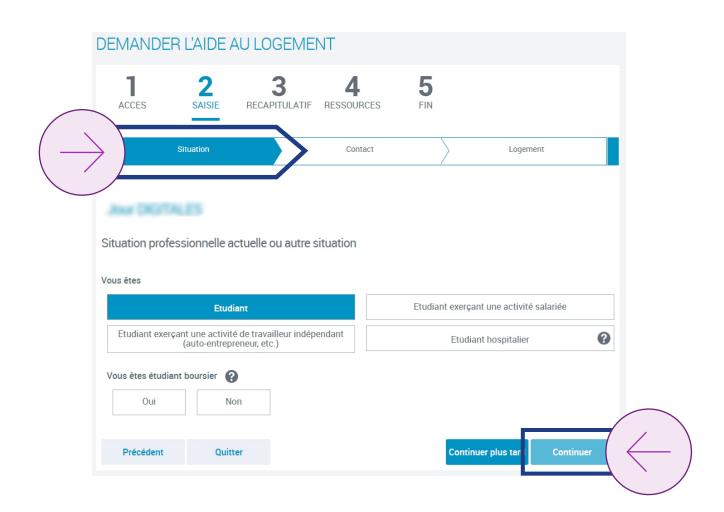
Continuer plus tard
Continuer

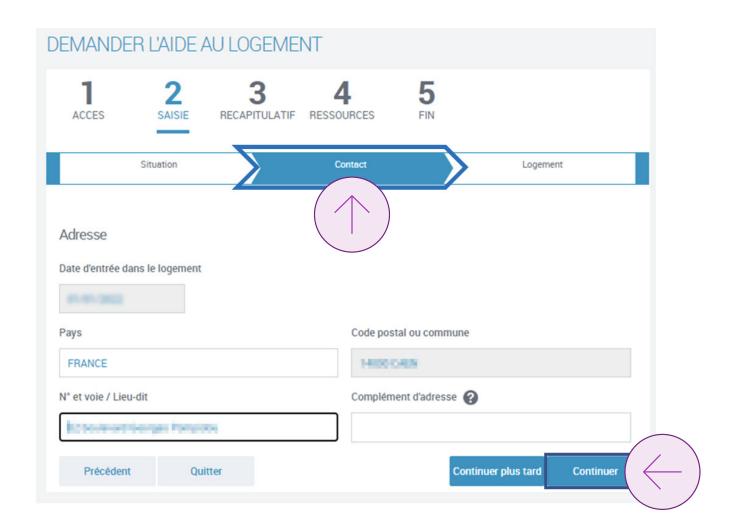




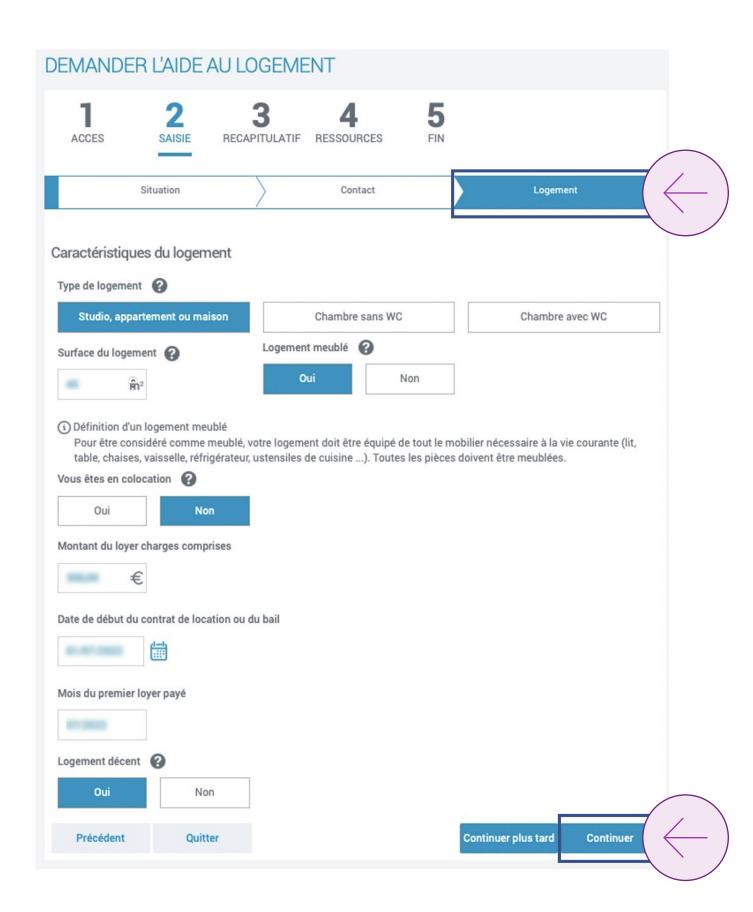


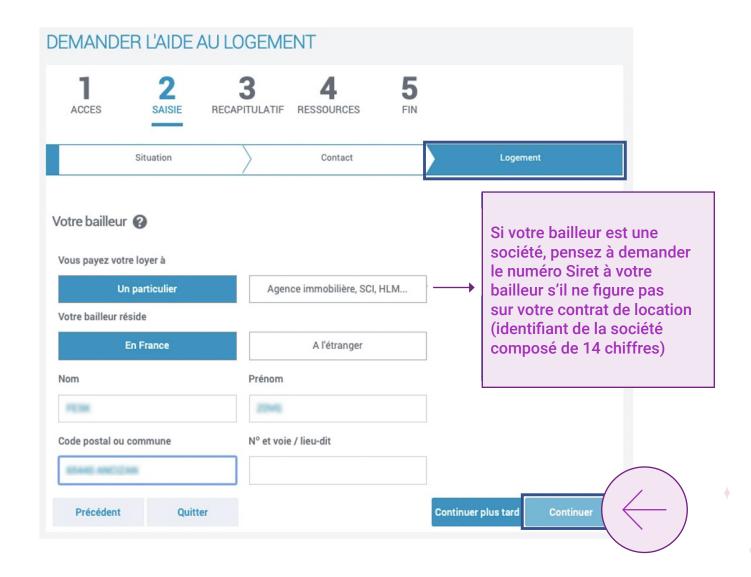


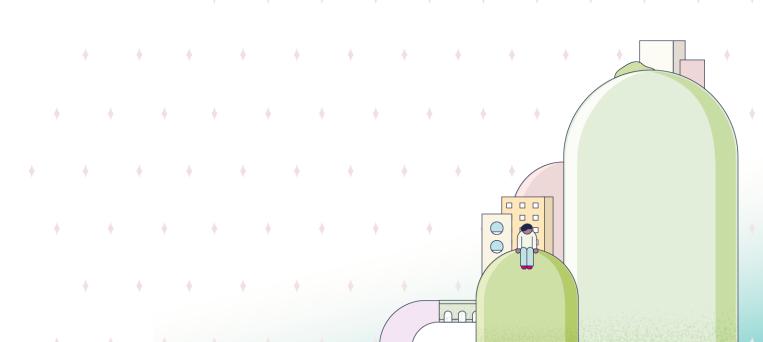


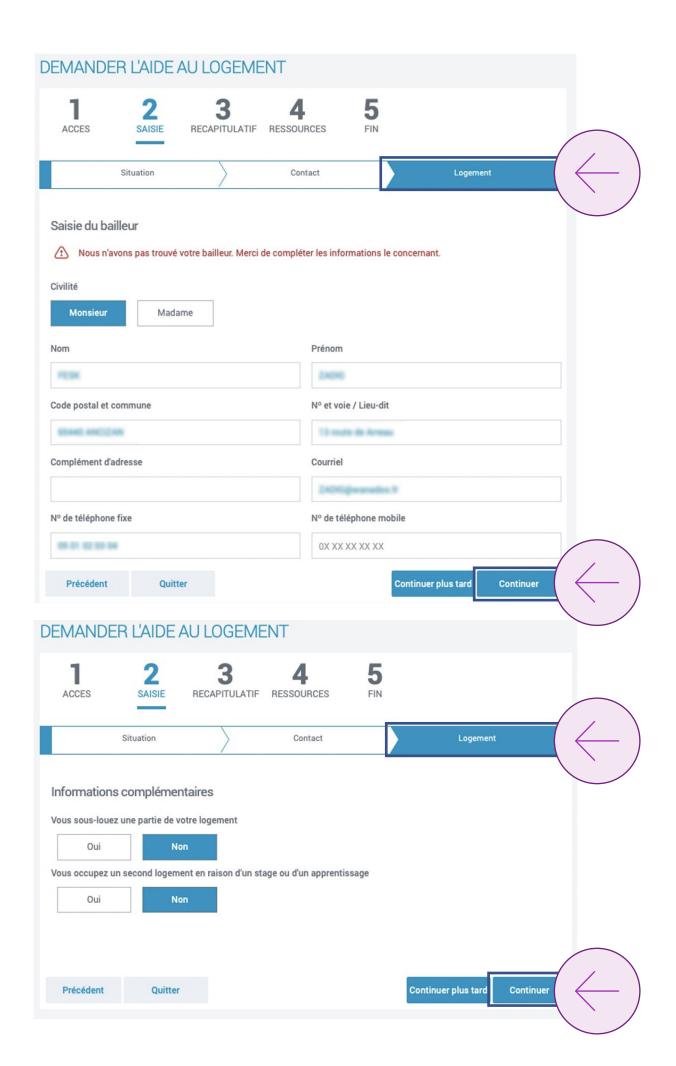












ACCES

RECAPITULATIF RESSOURCES

Récapitulatif

Pour valider et transmettre votre déclaration, cliquer sur « Continuer » Pour modifier votre saisie, cliquer sur le 🧳

Pour abandonner, cliquer sur « Quitter »

Vous êtes locataire et vous payez un loyer pour votre résidence principale

Vous n'êtes pas rattaché(e) fiscalement à vos parents

Le logement n'appartient ni à vos ascendants, ni à vos descendants, ni à vous-même

Vous êtes titulaire du bail

Etat Civil 🧳

Monsieur Nom d'usage :

Date de naissance :

Numéro de Sécurité sociale :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Nom et prénom du père : Nom et prénom de la mère :

n'arrive pas de l'étranger

ne réside pas à l'étranger

Situation familiale 🧳

: Célibataire

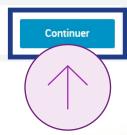
Situation professionnelle 💉

Situation Actuelle

est étudiant(e) et n'est pas boursier(e)

Précédent

Quitter















DEMANDER L'AIDE AU LOGEMENT ACCES SAISIE RECAPITULATIF RESSOURCES Coordonnées bancaires (i) L'IBAN et le BIC sont indiqués sur votre RIB (Relevé d'Identité Bancaire) ou vos relevés de compte. Titulaire du compte : IBAN 🕜 BIC Quitter Continuer plus tard Continuer

En validant ma demande, je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts.

Je m'engage immédiatement à informer la Caf lors d'un changement (professionnel , vie familiale , logement).

Pour éviter de rembourser, mieux vaut tout déclarer.

Adopter les bons réflexes!

Quitter



Accueil / Mes services en ligne / Faire une demande de prestation / Demander l'aide au logement

DEMANDER L'AIDE AU LOGEMENT

RECAPITULATIF RESSOURCES

Votre demande a bien été enregistrée

Votre numéro allocataire est :

Conservez-le bien, il vous sera demandé pour toutes vos démarches avec la Caf.



Nous allons étudier vos droits.



Vous pouvez télécharger dès maintenant :

· Le récapitulatif de votre demande d'aide au logement



Télécharger

Le récapitulatif de votre déclaration de ressources



Télécharger

(i) Vous pouvez aussi retrouver vos récapitulatifs dans la rubrique Suivre mes démarches dès que votre demande est traitée.

Vous pensez avoir fait une erreur?



Vous pouvez à tout moment informer la Caf que vous vous êtes trompé dans une déclaration ou que vous avez oublié de déclarer une information. Cela s'appelle le droit à l'erreur.

Votre avis compte!

Pour nous aider à améliorer nos services, prenez 2 minutes pour donner votre avis sur cette démarche.



Voxusagers, gouv.fr





caf•fr